

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE L'ENFANT MAGIQUE INC.		Date d'inspection Le 06 juillet 2026	
Nom de l'établissement Halte Scolaire L'Enfant Magique		Numéro de permis 2022093	
Adresse 61 Dover Street Campbellton NB E3N 1P7		Numéro de téléphone (506) 789-2220	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi, pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Dans le terrain de jeu, les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. L'équipement fix est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée aussi installée selon les instructions du fabricant selon la directrice.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur le lieu d'exploitation et à chaque sortie.
- Les médicaments sont hors de portée des enfants et barré sous clé. Les médicaments d'ordonnance se retrouve dans le contenant d'origine provenant de la pharmacie, indiquant la posologie prescrite par le médecin
- Le parent ou le tuteur de l'enfant informe l'établissement lorsque son enfant sera absent de la garderie et indique si l'absence est due à la maladie ou à tout autre empêchement.
- Observations:
Après-classes : Lors de la visite, les enfants jouaient à l'extérieur.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 juillet 2026

Date

original signé par

Nidelle Douandji Yemeli

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"